

# VIVRE à RILHAC

[www.rilhac-rancon.fr](http://www.rilhac-rancon.fr)



infos

N°39

Journal des Rilhacoises et Rilhacois

Bulletin  
Municipal  
Juin  
2023





Chères Rilhacoises, Chers Rilhacois,

Alors que l'été approche à grands pas, nous nous retrouvons une fois de plus à travers ce bulletin municipal pour échanger sur les sujets qui nous touchent au plus près.



Tout d'abord je souhaite évoquer avec vous l'action des élus et plus particulièrement les agressions dont ils ont à faire face. Lors du conseil municipal du 16 mai, je me suis exprimée au nom de l'ensemble des membres afin d'apporter mon soutien à Yannick Morez, maire de St Brévin les Pins, démissionnaire suite à de violentes agressions.

Il me paraît essentiel d'apporter publiquement ce soutien, parce que les attaques, intimidations et violences auxquelles les élus doivent faire face sont inacceptables dans notre société. Même si les défis économiques, sociaux, environnementaux qui se présentent quotidiennement et auxquels font face nos communes sont contraignants, même s'il est difficile de répondre aux attentes et aux peurs des citoyens, cela ne peut justifier la violence envers des personnes élues démocratiquement. Enfin, rappelons-nous que les difficultés quelles qu'elles soient ne doivent pas entamer notre solidarité et notre esprit communautaire.

**Le 8 juin, notre commune a vibré au rythme des Olympiades** avec cette année des Olympiades de la santé en collaboration avec la Ligue contre le cancer. Ce rendez-vous annuel est devenu un moment incontournable pour notre collectivité. En effet, tout au long de la journée, les enfants des différentes structures (Écoles – Relais Petite Enfance – Lou Pitchounet – Conseil Municipal des Jeunes) ont pris possession du territoire pour relever des défis. Le personnel municipal, les équipes enseignantes, les bénévoles des associations et les élus ont travaillé de concert pour créer une expérience inoubliable, favorisant ainsi l'esprit de compétition saine et l'épanouissement de nos enfants. Bravo à toutes et tous pour cette implication.

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous informer que les salles associatives situées sous les tribunes du stade René Legrand ont été mises officiellement en service. Nous sommes conscients de l'importance de ces espaces pour le dynamisme de notre tissu associatif, qui contribue grandement à l'enrichissement de notre vie communale. La disponibilité de ces salles permettra à nos associations locales d'organiser des réunions, des ateliers, des rencontres et des événements culturels et sportifs. Nous encourageons tous les habitants à profiter de ces espaces mis à disposition pour développer leurs passions, partager leurs connaissances et renforcer les liens qui nous unissent en tant que communauté citoyenne.

Enfin, nous avons choisi de nommer cet espace : « **Espace Jacques Delpeche** » pour honorer son action dévouée au monde associatif et plus particulièrement au sein du CARR (club de football).

En cette période estivale, gardons espoir et soyons solidaires. Ensemble, surmontons les défis économiques, environnementaux et sociaux, en valorisant notre patrimoine local et en construisant une communauté forte, dynamique et ouverte sur le monde.

Bel été à chacun d'entre vous

**Nadine BURGAUD**

## SOMMAIRE

Edito	2	Travaux	14
Retour en images	3	Habitat	15
Activités communales	4	Espaces verts	16
Portrait	5	La semaine du vélo	17
Enfance et Jeunesse	6-7	Paroles aux associations	18-19
Nouvelles des écoles	8	Agenda	20-21
Solidarité	9	État Civil	22
Citoyenneté CMJ et Turquie	10	Expression Politique	23
Budget municipal	11-12-13		



# Retour en images



Courses des Gazelles



08 Mai 2023



Bienvenue aux poules Neige - Black Panther et Châtaignes



Merci pour le Téléthon



Croqueurs de pommes



Friperie CCAS



Inauguration ALSH



Visite Élèves Collège Pierre de Ronsard





## AU REVOIR FRANÇOISE

Le 26 avril, élus et agents, anciens et actuels, étaient réunis pour fêter le départ en retraite de **Françoise DEZIER-DESBOURDELLES**, qui a consacré sa carrière professionnelle à la commune de Rilhac-Rancon.

**1986** ➡ **2023**  
**à RILHAC**

## NOUVELLES DES SERVICES MUNICIPAUX

Françoise a été une force motrice dans le développement de notre commune. En effet, elle a connu plusieurs maires, elle a su s'adapter et grâce à sa passion pour l'urbanisme, elle a su guider de nombreux projets et initiatives qui ont façonné notre ville telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Après avoir obtenu une Maîtrise en droit public et un DESS aménagement et urbanisme, Françoise intègre pour 6 mois la Direction Régionale de l'Équipement avec la production d'une étude sur la décentralisation de l'urbanisme dans les communes rurales de l'ancienne région Limousin. A l'issue de ce contrat, le 6 janvier 1986, elle est recrutée par Mr Viollet Gérard maire afin d'assurer un remplacement de congé maternité.

A partir de cette date, elle ne quittera plus Rilhac, ville où elle est d'ailleurs installée.

Françoise a été aussi un mentor pour plusieurs membres de l'équipe, en leur apprenant les astuces du métier et en les aidant à grandir dans leur propre carrière, notamment dans la



transmission à Valérie Truchassou, maintenant responsable du service urbanisme de la collectivité.

Françoise commence désormais une nouvelle étape de sa vie, elle va pouvoir se consacrer à de nombreux projets : sa famille et plus particulièrement ses petites filles, la marche, les lieux qu'elle affectionne : La Dordogne, Le Pays basque.

**La collectivité, les rilhacoises et rilhacois lui souhaitent une retraite heureuse et bien méritée. Au nom de tous les habitants, de tous les élus côtoyés, nous lui disons un grand merci pour tout ce qu'elle a fait pour notre commune.**

Mouvement de personnel  
Isabelle METAIS,  
responsable du service  
Comptabilité-Finances a quitté la  
collectivité à la fin du mois d'avril.  
Nous la remercions pour son travail  
au service de la commune de  
Rilhac-Rancon et lui souhaitons  
de réussir dans ses nouvelles  
fonctions chez nos voisins  
d'Ambazac.

## ACCUEIL DES STAGIAIRES

La collectivité de Rilhac-Rancon, fidèle à ses engagements en matière de formation et d'insertion professionnelle, a accueilli deux jeunes pour une période de stage.

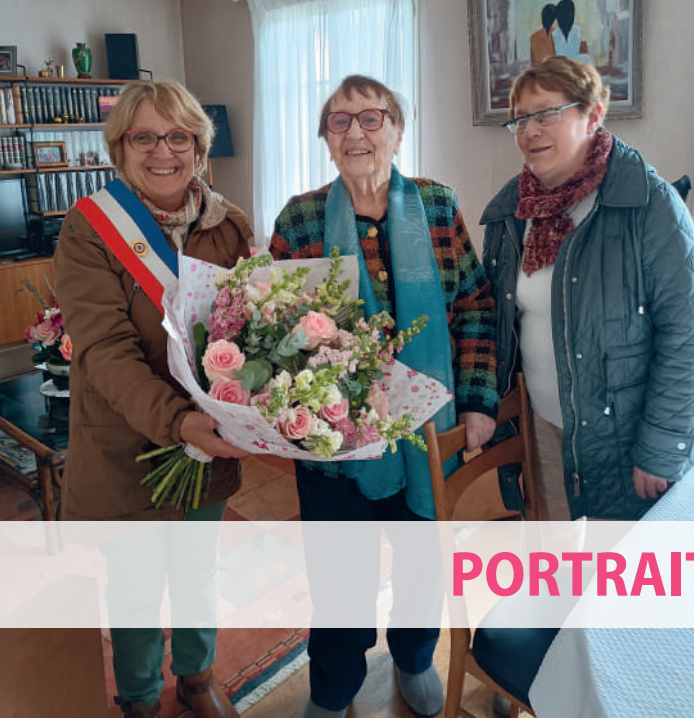
**Maxence BALUSSEAU**, jeune rilhacois, est étudiant en Licence Langues Étrangères Appliquées (LEA) à l'Université de Limoges. Il a effectué un stage d'avril à mai et a travaillé sur l'amélioration des moyens de communication de la mairie.

**Émeline DELBOUSQUET** est actuellement étudiante en Licence Professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement à l'Université de Limoges. Son thème de stage porte sur la valorisation du patrimoine culturel, économique, et environnemental associé aux affluents du ruisseau du Palais présent sur la commune. Elle sera présente sur notre territoire du 11/04/2023 au 28/07/2023.

**Ces stagiaires apportent une nouvelle perspective à notre collectivité et sont des atouts pour notre équipe. Nous les remercions pour leur implication et sommes heureux de pouvoir être à leur côté pour les aider à atteindre leurs objectifs professionnels.**







## Marie-Thérèse RIVIÈRE, une vie peu ordinaire

Les centenaires ont vu le monde changer et évoluer pendant plus d'un siècle, et leur expérience de vie est une source d'inspiration pour nous tous. Dans ce portrait, nous allons vous présenter Marie-Thérèse RIVIERE née le 19 mars 1923 à St Priest-Taurion.

En ce jour du 19 mars 2023, avec Brigitte Simonneau, adjointe au maire en charge du CCAS, nous nous sommes rendues au domicile de Marie-Thérèse RIVIERE pour lui fêter un bel anniversaire. Marie-Thérèse, une personne à la mémoire infailible, a commencé à nous raconter son expérience de vie, une expérience extraordinaire.

## PORTRAIT D'UNE CENTENAIRE

# 1923 ➡ 2023

**Pendant la Seconde Guerre mondiale**, Marie-Thérèse a apporté sa contribution à la Résistance en apportant de la nourriture aux maquisards, la marque d'une femme courageuse et qui ne se résigne pas.

Après la guerre, Marie-Thérèse RIVIERE est partie travailler à Paris en tant que gouvernante après avoir exercé ce métier pour la famille TARNAUD à Limoges. C'est là qu'elle a rencontré son mari Max Rivière qui était alors étudiant dans le Quartier latin. Ils se sont mariés en 1951 à Paris et ont eu 5 enfants. (4 filles et 1 fils). La famille s'est agrandie depuis et 8 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants complètent la lignée. Après un premier poste de professeur à Villers Cotterêts, en 1954, Max RIVIERE est muté sur son île de naissance :

### La Réunion.



à + de 8800 kms de la Métropole  
à vol d'oiseau



Marie-Thérèse qui n'avait jamais quitté la métropole va découvrir de nombreux paysages et vivre une tempête au cours d'un voyage d'un mois en bateau : vue sur le Stromboli – passage du canal de Suez - escales à Djibouti et à Madagascar. Marie-Thérèse avec un sourire malicieux dit : « **ça change des vaches limousines** »

Max et Marie-Thérèse RIVIERE pensaient sûrement rester à la Réunion pour un long moment, c'était sans compter sur les événements sociopolitiques conséquences de la guerre d'Algérie. En effet, c'est dans ce contexte que se lance le débat sur la libération des départements d'Outre-Mer, où persiste un régime néocolonial, malgré le vote de la loi du 19 mars 1946 abolissant le statut de colonie de ces pays.

Le 15 Octobre 1960, Michel Debré dépose un texte, l'ordonnance du 15 Octobre 1960, boutant hors de ce département « les fonctionnaires de l'État en service dans les DOM et dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public... » Cette ordonnance appelée « Ordonnance Debré » est un acte condamnant à l'exil en métropole des fonctionnaires des DOM. 13 fonctionnaires en exercice sur l'île de la Réunion vont être sanctionnés et mutés d'office dont Max Rivière. Dénoncée comme une mesure arbitraire et une manifestation du droit colonial « l'ordonnance Debré » n'est ni plus ni moins qu'une sanction de délit d'opinion. Cette ordonnance sera abrogée en 1972 par Pierre Mesmer suite à une longue grève de la faim des hommes et femmes sanctionnés par cette ordonnance.

**Max RIVIERE, membre du Parti communiste Français était engagé, comme ses 12 camarades pour la cause des plus démunis, contre le racisme et l'humiliation.** Suite à son expulsion, il ne retrouva pas un poste aussitôt, ce qui eut pour conséquence de laisser la famille sans revenu. Après l'expulsion de son mari, **Marie-Thérèse resta seule sur l'île, avec ses 5 enfants pendant plusieurs mois.** C'est grâce à son courage, grâce aux choses apprises dans son enfance dans la campagne limousine (création d'un potager et d'une basse-cour), mais aussi grâce à l'entraide sur place, que les difficultés matérielles s'aplanirent.

**C'est en 1970 que la famille RIVIERE vient s'installer en Limousin, à Cassepierre.** C'est au collège d'Ambazac que son mari Max terminera sa carrière de professeur d'histoire-géographie. Aujourd'hui, à l'âge de 100 ans, Marie-Thérèse RIVIERE, toujours passionnée par le théâtre, est en bonne santé et a gardé l'esprit vif. Elle vit dans sa maison entourée de sa famille. Le parcours de Marie-Thérèse Rivière est un exemple de courage, de détermination et de passion pour la vie. Nous pouvons tous apprendre de son exemple et en être inspirés.

Sources : entretien avec Marie-Thérèse RIVIERE ainsi que le livre écrit par Monique Payet-Le Toullec « Les exilés de l'ordonnance du 15 octobre 1960, retour sur une tragédie post-coloniale à la Réunion. »





Nicolas LANG (Capitaine du Limoges CSP)



## ENFANCE - JEUNESSE

### DES VACANCES TOUJOURS BIEN REMPLIES

Comme à son habitude, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes durant toutes les vacances d'hiver soit du 6 au 17 février 2023.

**70 enfants environ ont fréquenté les trois structures de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).**

**3**  
Structures  
d'accueil ➡ **70**  
Enfants

**A La Farandole**, la première semaine, le thème était « un jour, un continent » avec une sortie à l' Aquarium du Limousin. Par le biais d'activités manuelles et de jeux comme la chasse au trésor, les enfants ont exploré les traditions, les coutumes et la culture des quatre coins du monde.

➤ Amérique ➤ Afrique ➤ Europe ➤ Asie ➤ Océanie ➤ Antarctique

La deuxième semaine le thème était « un jour, un thème » avec une intervention de Ideasport pour la journée tonique. Les enfants ont eu le droit à une journée « à l'envers » notamment et bien sûr à une journée « Rouge amour » pour la Saint-Valentin.

**A La Bische**, la première semaine le thème était « un jour un art » avec une sortie patinoire. Les activités proposées leur ont permis d'être un jour grapheur, puis danseur en passant par peintre et chanteur.

La semaine suivante, le thème était « un jour, un métier » avec une sortie à la ferme des Sabots de laines. Les enfants ont pu participer à des grands jeux comme les gendarmes et les voleurs.

**Les Ados** quant à eux ont été accueillis la première semaine des vacances et ont pu faire un concours jeux de sociétés, un concours de jeux vidéo, une journée « crêpe party » et une sortie à Climb Up (salle d'escalade).



Le clown Bigoudi

A l'occasion des vacances de Printemps, la première semaine **La Farandole** a fait son cirque, avec le clown **Bigoudi**. Au menu : diabolo, assiettes chinoises, activités manuelles. La semaine suivante était champêtre avec une sortie à "Terres de Cabanes" et des **activités de jardinage**, la réalisation d'une grande fresque, et des peintures.



Du côté de **La Bische**, le Printemps était sportif avec escrime et la venue de **Nicolas Lang**, capitaine initiation basket. La suite des vacances était artistique **photo** et des activités créatives : Photos trompe



l'intervention de Profession Sport pour une initiation **du Limoges CSP**, accompagné du BBRR pour une avec la venue de **So Click**, professionnel de la l'œil, concours de selfie, apprentissage de la photo.

Le printemps **des ados** était placé sous le signe de la autour de la réalité virtuelle, puis un séjour détente bowling, escape game, et la visite incontournable

découverte et du dépaysement avec une animation à Toulouse, la ville Rose, avec au menu sortie cinéma, de la **Cité de l'Espace**.



**NOUVEAUTÉ**

L'année 2023 a débuté avec le lancement du plan mercredi. Le Plan mercredi permet l'adaptation du projet éducatif territorial aux nouvelles organisations du temps scolaire. Il garantit une qualité d'encadrement sur tous les temps de la journée de l'enfant et donc crée un cadre de confiance pour les familles, la collectivité et leurs partenaires. À la suite d'un travail collaboratif avec l'équipe d'animation dans son ensemble, trois parcours thématiques ont été élaborés pour répondre au mieux à la charte du label :

### LE PLAN MERCREDI

- **Thématique environnementale en continue toute l'année.**  
Activités proposées sur la période : jardinage, sensibilisation au tri, land art...  
Temps fort : sortie au centre de recyclage à Beaune-les-Mines le 1er février 2023 pour les enfants de la Bische.
- **Thématique « citoyenneté » de janvier à avril 2023**  
Activités proposées sur la période : activités en lien avec le handicap, jeux en lien avec les notions de respect et d'entraide, sensibilisation sur la différence.  
Temps forts : rencontres intergénérationnelles entre les enfants de la Farandole et les résidents du centre gériatrique d'Ambazac ; visite de la caserne des pompiers à Beaubreuil pour les enfants de la Bische le 25/01/23
- **Thématique « bien-être » d'avril 2023 jusqu'à la fin de l'année scolaire.** Projets à venir : projet yoga/relaxation, sensibilisation au bien-être animal, initiations sportives.

### GARDERIE SCOLAIRE ET PAUSE MÉRIDIENNE

Sur les temps de garderie, les différents ateliers ont continué à être proposé :

Les enfants ont désormais le choix entre 5 ateliers :

- Atelier temps libre/ temps calme
- Atelier jeux sportifs/ jeux d'extérieur
- Atelier jeux de société
- Atelier activités manuelles
- Atelier d'aide aux devoirs.

Au vu des effectifs en hausse notamment sur les garderies du soir, un système de signature sur tablette a été mis en place pour sécuriser au mieux le retour des enfants avec leur famille.

Le début d'année 2023 fut aussi marqué par le lancement du plan mercredi avec déjà quelques temps forts qui ont pu se dérouler.



Le projet poulailler s'est concrétisé avec son installation auprès des écoles Jean Jaurès et Saint Exupéry dans lequel trois poules ont emménagé. Les enfants encadrés par leurs enseignants ou l'équipe d'animation s'occupent quotidiennement de nourrir les poules, de récupérer les œufs et d'entretenir le poulailler. Un récupérateur d'eau a aussi été installé toujours dans le cadre de la thématique environnementale.

Un atelier robotique est proposé par la conseillère numérique sur les temps de garderie du soir à l'école Nelson Mandela.

Une initiation à la réalité virtuelle (VR) toujours avec la conseillère numérique pour les CM des écoles Jean Jaurès et Nelson Mandela est également organisée sur la pause méridienne et la garderie du soir.

### L'ÉTÉ À ALSH

L'ALSH sera ouvert tout l'été. Rendez-vous pour les fêtes de clôture les 28 juillet et 1er septembre (voir agenda pages 20/21).





## NOUVELLES DES ÉCOLES

### ÉCOLE JEAN JAURÈS

Pour la première fois depuis la période COVID, les élèves de CM2 de l'école Jean-Jaurès ont pu enfin mener à bien leur **traditionnelle classe de neige**.

**Le 23 janvier, les deux classes se sont donc rendues au Lioran** et ont pu passer une excellente semaine, avec un enneigement très satisfaisant et une météo relativement clémente.

Au programme : ski alpin, randonnée en raquettes, luge, balade sur le Plomb du Cantal et vie en commun, sous la surveillance bienveillante et très efficace des adultes accompagnateurs bénévoles, sans lesquels le projet n'aurait pas vu le jour. Toutes et tous ont été enchanté(es) du séjour qui a pu se concrétiser grâce à l'aide financière de la commune de Rilhac et de la coopérative scolaire.



### ÉCOLE NELSON MANDELA

La classe des CE1-CE2 de l'école Nelson Mandela (Cassepierre) a passé un très bon séjour à **Meschers du 28 au 31 mars 2023**. La météo était au rendez-vous, les enfants ont découvert la faune et la flore marine, et tout le monde était ravi ! L'équipe pédagogique remercie la municipalité et les parents pour leur aide au financement et leur participation au bon déroulement de ce voyage scolaire.

La classe de GS-CP a quant à elle participé à un projet artistique « Opéra Perrault », regroupant 5 écoles du département. Une représentation a eu lieu au centre culturel Jean Gagnant le 27 avril 2023. Les enfants étaient accompagnés par Julien JOUBERT, le compositeur de l'opéra.



La classe de CM1-CM2 participe cette année au concours d'écriture Mosaic en Limousin, pour lequel les enfants de la classe ont tous écrit un texte en slam, sur le thème « Demain... ». Un artiste local, Fabrice GARCIA-CARPINTERO, est venu en classe pour présenter le slam et aider dans l'écriture des textes. Un seul texte « coup de cœur » pour la classe sera choisi par le jury, et lu lors de la remise des prix, à l'Opéra de Limoges, le 05 juin 2023.





## La FNATH 87

### Une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

### **Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.**

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005. Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

### **2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.**

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à RILHAC RANCON – LE PALAIS SUR VIENNE – AMBAZAC :

- Annie PETIT, présidente de la section au 06 23 59 53 52
- Jacqueline DEBEAULIEU, trésorière de la section au 05 55 36 71 99



FNATH 87  
6 Av du Pt Sadi Carnot – 87350 PANAZOL  
05 55 34 48 97  
<http://www.fnath87.org>  
[fnath.87@orange.fr](mailto:fnath.87@orange.fr)



fnath.org  
efficaces et  
solidaires

ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE  
de la HAUTE-VIENNE







## CITOYENNETÉ

### UN NOUVEAU DÉPART POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 10 décembre a eu lieu la première réunion de la nouvelle mandature du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à laquelle les parents des jeunes élus ont été conviés. L'objet de cette réunion était de présenter et d'expliquer le fonctionnement du CMJ, le rôle d'élu et les projets à venir. Ce fut aussi l'occasion d'effectuer un premier travail en élaborant le discours des vœux 2023.

Le 28 janvier 2023, le CMJ s'est à nouveau réuni pour s'organiser autour de trois commissions :

- La commission « environnement et cadre de vie »
- La commission « vie culturelle et sportive »
- La commission « vie sociale et citoyenneté »

Actions effectuées sur la période de décembre 2022 à avril 2023

- Distribution des boîtes de Noël à l'association « **Histoire sans**

**faim** » par les élus CMJ (dons émis par les familles des enfants de l'école Saint Exupéry et récolter par les enseignants).

- Discours des vœux 2023
- Sensibilisation sur la thématique de la surconsommation des écrans dans toutes les classes de CM1 et CM2 de la commune par les jeunes élus à destination de leur camarade. **Élaboration et affichage d'une affiche de sensibilisation** à ce sujet dans les classes.
- Participation au groupe de travail concernant le label E3D
- Participation à l'atelier « étude urbaine »
- Participation et collaboration à l'atelier « greffage »
- Participation à l'organisation des Olympiades de la santé

### DON À LA FONDATION DE FRANCE POUR LE SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE

Lors de la séance du conseil municipal du 16 mars 2023 les élus se sont prononcés à la majorité pour **un don de 2 000€ en faveur des sinistrés de Turquie et Syrie**. Ce don a été effectué auprès de la fondation de France.

Notre don à la Fondation de France aidera à fournir une aide d'urgence, à reconstruire les zones touchées et à aider les communautés à se remettre de cette catastrophe.

Notre don sera utilisé pour financer des projets visant à répondre aux besoins immédiats des personnes

touchées, tels que la fourniture de nourriture, d'eau potable, de soins médicaux et d'abris d'urgence. Il soutiendra également des initiatives de long terme pour aider les communautés à se reconstruire, à restaurer leur résilience et à se préparer à l'avenir.



Fondation de France

**DON IFI**

Réduction de 75 % sur votre IFI

La Fondation de France aide toutes les causes



Je **DONNE** à la Fondation de France pour venir en aide aux populations turques et syriennes

La Fondation de France se mobilise pour venir en aide aux populations victimes des séismes qui ont frappés la Syrie et la Turquie le 6 février 2023. Notre partenariat avec des associations locales turques et syriennes nous permettent de mettre en place des projets nécessaires sur le terrain, tout en assurant un suivi rigoureux afin de vous garantir la meilleure utilisation de vos dons.

Photo: G. APTI



# Budget de la commune

## BUDGET 2023

**Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises sur l'année.**

Le budget 2023 a été présenté et voté en conseil municipal du 30 mars 2023. Il a été approuvé à la majorité des suffrages exprimés.

Plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

Le budget est donc aussi un acte politique et démocratique. Il indique les orientations financières et les priorités de la politique municipale, proposées par le maire et votées par le conseil.

### Fonctionnement, autofinancement et investissement

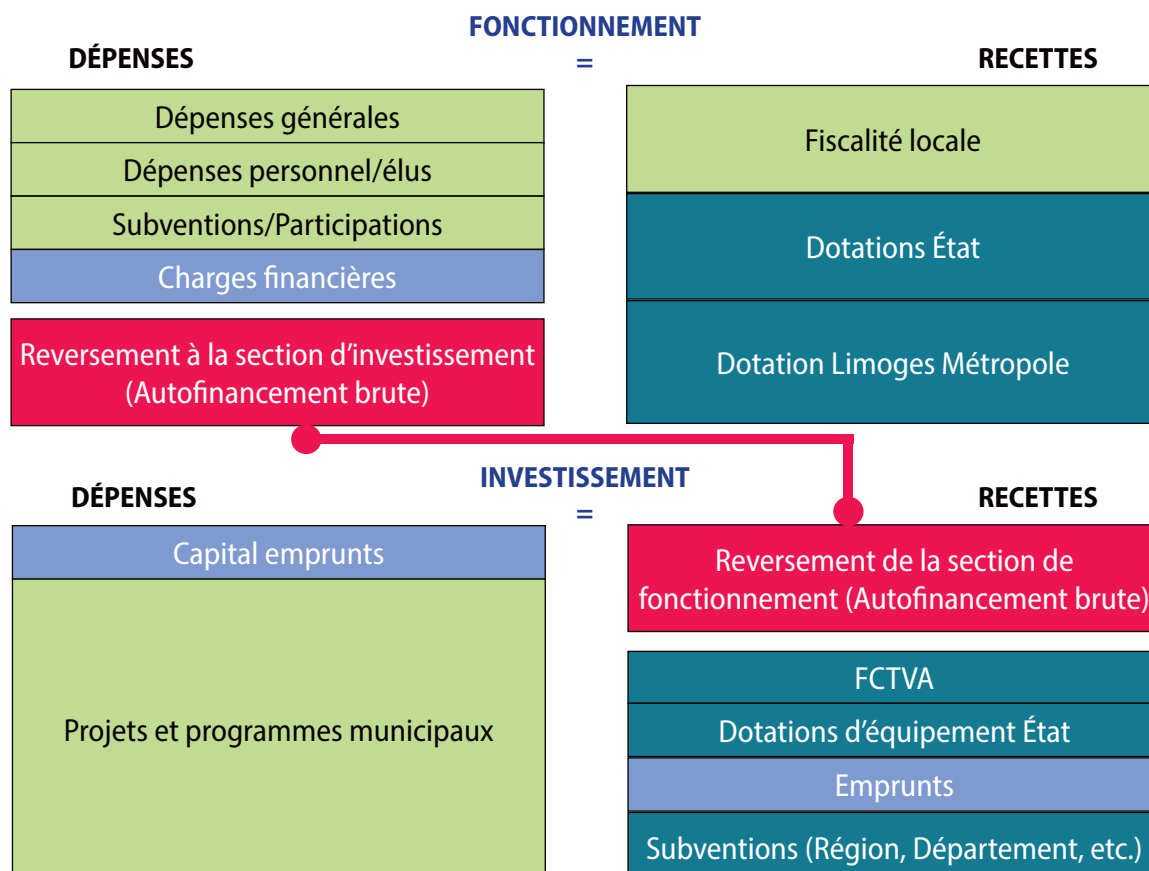
Un budget communal ne fonctionne pas simplement comme une trésorerie avec des entrées et des sorties : il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la

section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

L'autofinancement fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il participe à la mise en valeur du patrimoine et de l'équipement de la commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (section de fonctionnement) qui le finance. Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir, et donc d'enrichir son patrimoine et d'accroître son attractivité. De plus, cet autofinancement doit prioritairement financer le remboursement du capital des emprunts, puis, avec le solde restant, financer des investissements nouveaux.

**Le but de toute préparation budgétaire est par conséquent de préparer l'avenir en obtenant un autofinancement aussi élevé que possible.**

**A Rilhac-Rancon, l'objectif de la majorité actuelle est bien de maintenir un niveau d'épargne significatif pour investir, notamment dans le projet de rénovation du groupe scolaire Jean Jaurès (ancien bâtiment et restaurant scolaire).**





# Répartition



ALSH, RPE, Écoles, ...  
scolaire, Lou Pit...

1 524 151 €  
Fonctionne...  
Investisseme...

18%

## FOCUS SUR DEUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : LA CANTINE ET L'ENERGIE

En 2022, les dépenses d'alimentation pour la cantine se sont élevées à **98.000 €**

Les participations demandées aux parents couvrent le coût des denrées alimentaires. Le prix de revient des repas comporte en outre les charges salariales et les charges de fonctionnement (fluides, chauffage, entretien, équipements).

**Un repas peut être évalué à environ 10 €.**



Population, CCAS

286 096 €  
Fonctionnement 274 628 €  
Investissement 11 468 €

3,4%



5,2%

439 581 €  
Fonctionnement 439 581 €  
Investissement 0 €

**Total  
Dépen  
8 468 7**



Administration, Élus, CMJ, Entretien,  
Charges financières

3 918 831 €  
Fonctionnement 2 838 790 €  
Investissement 1 080 041 €

46,3%

11,9%



Bâtiments, Magasin, ...

1 004 600 €  
Fonctionne...  
Investisseme...

**ZOOM**

**+ 165% en 2 ans**

Les dépenses d'énergie s'élevaient en 2021 à 184.000€, en 2022 à 305.585 €, la projection des dépenses pour 2023 avoisine **488.000 €**.

Plusieurs démarches sont engagées sur 2023 pour réduire notre consommation d'électricité et de gaz : extinction de l'éclairage public, changement des fenêtres sur l'école Mandela, changement des radiateurs dans les vestiaires des tribunes du stade, passage aux LEDS sur les projecteurs du stade d'honneur, maîtrise des températures etc.

**L'absorption de la hausse du coût de l'énergie est l'affaire de toutes et tous, nous devons donc fournir un effort collectif.**



# ion des dépenses



**enfance,  
jeunesse et  
solidarité**

**écoles, Restaurant  
scolaire, Pôles  
du Pitchounet**

Fonctionnement 1 362 289 €  
Investissement 161 862 €

8%

**Culture et  
animation du  
territoire**

Médiathèque, Affaires culturelles,  
communication.

278 520 € Fonctionnement 269 620 €  
Investissement 8900 €

3,3%

**Associations et  
équipements  
sportifs**

Associations, stade, gymnase, ...

473 380 € Fonctionnement 53 423 €  
Investissement 419 957 €

5,6%

**Aménagement**

Éclairage public, Espaces verts,  
Guillot, Voirie, ...

543 585 € Fonctionnement 424 468 €  
Investissement 119 117 €

6,4%

1,9%

**Techniques  
Bâtiments**

**Magasin, Pôle technique,  
...**

Fonctionnement 370 957 €  
Investissement 633 643 €

## LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

La priorité de la majorité municipale est depuis le début du mandat de gérer les fonds de la commune avec prudence et diligence, et elle a travaillé pour trouver un équilibre entre les besoins de la ville et la capacité de ses citoyens à payer leurs impôts fonciers. Pour 2023, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition actuels tout en continuant à fournir les services essentiels à la commune.

>> **0%** D'AUGMENTATION  
Taux d'imposition  
(Taxe Foncière)

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2023

**ALSH : Petit matériel**

**Éclairage public : rénovation du matériel**

**Mairie : Renouvellement de matériel (ordinateurs, serveur)**

**Associations : Équipement des salles associatives**

**Restaurant scolaire : Petit matériel**

**Écoles : remplacement de toutes les fenêtres de l'école Nelson Mandela, travaux de régulation de chauffage dans les 3 écoles**

**Médiathèque : Réfection de la toiture**

**Bâtiments : Études pour la rénovation du gymnase et lancement du concours d'architecte pour la rénovation du groupe scolaire Jean Jaurès.**

\* Budget principal + Budget du CCAS





## TRAVAUX

### DES AMÉNAGEMENTS DE QUALITÉ POUR RILHAC-RANCON

Le chantier d'aménagement des salles associatives sous les tribunes s'est terminé le 29 mars. Ces travaux attendus par les rilhacois depuis de nombreuses années vont permettre aux associations de se réunir dans de bonnes conditions et de développer leurs activités, au service du bien être des habitants et de la cohésion sociale de notre commune.

**Rue Bernard de Ventadour**, dans la continuité de la 1ère phase, la seconde phase d'aménagement de la rue, allant de l'arrêt de bus Maurice Rollinat au transformateur EDF avant la rue Jean Rostand s'est déroulée d'octobre 2022 à fin mars 2023. Ceux-ci ont consisté à la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement, à la création d'un réseau d'eaux pluviales,

d'un trottoir enrobé, d'un quai de bus sécurisé par une écluse, de la reprise totale de la voirie. L'ensemble de ces travaux ont nécessité environ 2800 heures de travail. Ils ont été financés en totalité par Limoges Métropole sur le budget voirie alloué à la commune et sur le budget des transports.

Le chantier d'extension du cimetière communal est également achevé depuis la fin mai. **Ce sont 138 emplacements supplémentaires qui sont disponibles.** Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole – Communauté urbaine et financés à 50%, l'autre moitié étant financée par la commune de Rilhac-Rancon.

#### Salles associatives



Rue Ventadour

+ 138

Places

#### Extension du Cimetière



14







## HABITAT

### LOGEMENT SOCIAL : UN DÉVELOPPEMENT NÉCESSAIRE ET MAÎTRISÉ

**La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, couramment appelée loi SRU, est une loi française qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France.**

La loi SRU a été élaborée autour de trois exigences :

- Une plus grande solidarité,
- L'encouragement au développement durable,
- Le renforcement de la démocratie et de la décentralisation.

Plus largement, elle a pour objectif d'améliorer la mixité sociale et les règles d'urbanisme. Elle vise notamment à améliorer la cohésion des territoires en limitant l'étalement urbain et en développant les réseaux de transport. Elle vient imposer différentes règles aux communes, notamment en matière de logements sociaux. Ainsi, son article le plus connu est l'article 55, qui impose aux communes importantes (plus de 1 500 habitants en Île-de-France, et plus de 3 500 habitants pour les autres régions), qui sont comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux de façon à répondre aux besoins de logements locatifs sociaux.

Les communes, dont le taux est inférieur à ces 20 %, sont soumises à un prélèvement sur leurs ressources. Si Rilhac Rancon est exonérée de cette pénalité pour une période de 3 ans, il faut savoir que son montant annuel était d'environ 50 000 € jusqu'en 2020.

Notre commune reste donc totalement concernée par cette obligation légale. Son taux de logements sociaux à fin 2022, qui tient uniquement compte des logements mis en service, était de 7,56 %. **Soit 144 logements sociaux pour 1960 résidences principales.** Avec les mises en service qui vont être effectuées cette année à Cassepierre (16 maisons) ainsi qu'une seconde tranche dans le lotissement Terres d'Amarillys, nous nous rapprocherons des **9 % fin 2023.**

La collectivité œuvre donc depuis plusieurs années à ce rattrapage et l'équipe actuelle travaille de façon collaborative avec l'ensemble des bailleurs sociaux pour faire émerger des projets qui s'intègrent au mieux dans le tissu urbain de Rilhac et favorisent la mixité sociale.

Ce développement répond à un besoin croissant de logements locatifs sur le territoire, que ce soit de jeunes, de seniors ou de familles, en particulier monoparentales. Le développement des activités économiques dans les zones d'activités proches va également pousser cette demande. **Il faut souligner que plus de 60 % des ménages du territoire de Limoges Métropole sont potentiellement éligibles au logement social.** L'accès au logement social est lié à un plafond de revenu basé sur le revenu fiscal de l'année N-2 (voir sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).



**Lotissement Terres d'Amarillys**



**Lotissement Cassepierre**



**+ 3500**  
Habitants

**= 20%**

Logements sociaux

15





## ESPACES VERTS

### DES ESPACES VERTS RÉAMÉNAGÉS

Suite aux travaux de réaménagement et de plantation effectués par les services techniques de la commune, les espaces verts du lotissement Pierre de Coubertin et de la Croix du Sud sont prêts pour vivre leurs premiers étés avec une ouverture aux promeneurs et pourquoi pas aux amateurs de pétanque. Venez les découvrir entre amis, avec vos voisins...



**IMPORTANT**

Les beaux jours sont là



Le **BRUIT** aussi !!

**Respectons-nous entre voisins !**

*Conformément à l'arrêté municipal 2021-U-063 vous pouvez :*

**Tondre, bricoler, jardiner,  
chanter...**



**Du lundi au vendredi :  
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30  
Les samedis :  
9h à 12h et 15h à 19h  
Les dimanches et jours fériés :  
10h à 12h**



# La semaine du Vélo



Atelier réparation vélos



Balade à vélo AC2R



Exposition  
Raymond POULIDOR  
(Médiathèque)



**56<sup>e</sup>**  
  
**Tour du Limousin**  
PÉRIGORD - NOUVELLE  
AQUITAINE



Soirée de présentation du Tour du Limousin

**Vous aimez le  
VÉLO, alors  
rejoignez les  
Bénévoles  
pour vivre  
une véritable  
Aventure...**



**15  
Août  
2023**

Départ de  
RILHAC

Renseignements et inscriptions  
[accueil@rilhac-rancon.fr](mailto:accueil@rilhac-rancon.fr)





## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### CARR

Fort de ses **384 licenciés** encore cette saison le CARR est un club important du District de la Haute-Vienne mais également de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine.

Les valeurs de respect, tolérance, transmission et partage sont des marqueurs importants de l'association.

Le club est composé de **21 équipes** encadrées par des éducateurs diplômés permettant notamment à nos jeunes de l'école de foot de s'épanouir dans les meilleures conditions.

La pratique se fait dès le plus jeune âge soit à **partir de 6 ans pour les filles et les garçons** et jusqu'aux vétérans à partir de 35 ans.

**Cette saison a vu aussi la poursuite de la dynamique de la pratique féminine instaurée au sein du club avec la création d'une équipe sénior de foot à 8.**



**384**  
Licenciés  
**21**  
Équipes

### ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA GÉOLOGIE (APG)

Les 1 et 2 avril 2023 se sont tenus à l'Espace Mazelle les rencontres Géologiques en Limousin, « Géolim 2023 ».

En deux jours, 875 visiteurs ont pu :

- Assister à deux conférences d'experts internationaux ;
- Admirer les échantillons présentés par les membres de la société de géologie du Limousin ;
- Acheter des minerais auprès de 22 exposants ;
- S'informer auprès de 4 associations naturalistes régionales.

**2 Jours** ►► **875 Visiteurs**



### ASSOCIATION DES CROQUEURS DE POMMES DE L'OUEST LIMOUSIN (CEPOL)

Le 25 mars 2023, au verger communal de Rilhac-Rancon, un atelier de greffage a permis à une trentaine de personnes de s'initier à cette technique. Cette manifestation, ouverte à tous, a permis de sensibiliser les intéressés à la sauvegarde des espèces anciennes de fruits.

**Cette manifestation était organisée par les adhérents de Rilhac-Rancon de la CEPOL.**



## ÉCHANGES LIMOUSIN - UKRAINE



### Quelques nouvelles de l'Ukraine.

Toujours sous le joug des bombardements, ce pays a encore besoin de notre aide. Grâce à la générosité de beaucoup de Rilhacois et de certains habitants de communes limitrophes, nous avons pu acheter un groupe électrogène. Il est parti pour l'Ukraine et sera offert à un orphelinat. Nous avons mis également dans ce convoi de la nourriture, des produits d'hygiène, des couvertures, draps de lits, des médicaments ainsi que des pansements, compresses, etc...

Des vêtements et des jouets ont aussi été acheminés.

Nous continuons donc notre collecte, car nous avons quasiment un départ chaque mois.

Pour plus de renseignements sur cette aide ou si vous désirez nous aider de n'importe quelle façon n'hésitez pas à nous contacter :

**Josiane MONGARD, Tel. 06 31 63 85 71 / 4 rue Arago – 87570 RILHAC RANCON.**



### RILHAC ACCUEIL

Après un marché de Noël réussi, nous continuons d'avancer avec le tableau Olympiades 2024.

Le club a prévu pour les 50 ans de l'association une sortie au ZAGAL cabaret (Les Mathes) le 22 juin 2023.

De plus nous avons décidé d'organiser un super loto le 14 octobre 2023.

Venez partager nos activités les lundis et mardis de 14h à 17h à la maison Nouhaud.



### LE BBRR, CLUB CITOYEN

Depuis le début de cette saison des **bacs de tri des déchets ont été mis en place dans le gymnase**. Ceci a eu lieu un mercredi après-midi courant octobre. Cette animation a été proposée par Limoges Métropole en présence de Madame Le Maire. Dans un premier temps les enfants ont été amenés à identifier les différentes catégories de déchets et dans un second temps ils devaient aller déposer les déchets proposés dans le bon bac placé sous un panier. Cette séance s'est terminée par un goûter et chacun est reparti avec un lot.

Lors des manifestations proposées en cette fin de saison, Trophée Franck Butter, tournois, bien sûr le tri continuera et nous nous efforcerons de diminuer la quantité de déchets.



### LA FNATH

La section FNATH a tenu son Assemblée générale le 11 mars 2023. Ce fut l'occasion pour Mme Murielle RAYNAUD-LAURENT, secrétaire générale départementale de faire le point sur l'année 2022. De nombreuses victoires ont été obtenues dans les dossiers traités (voir page 9). Quatre adhérentes ont été honorées pour leur fidélité, **40 et 50 ans de cotisations**. L'association remercie Mme le Maire, Nadine BURGAUD, et son adjointe, Brigitte SIMONNEAU, pour leur présence à cette assemblée.





# Dates à retenir



## JUIN

### **18 JUIN :** **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

**Pratiques :**

Horaires : à 11h

Lieu : Monument aux Morts



### **30 JUIN :** **FÊTES DES ÉCOLES**

Fête de l'école Saint Exupéry

**Pratiques :**

Horaires : de 16h à 19h

Lieu : Ecole Saint Exupéry

Fête de l'école Jean-Jaurès

**Pratiques :**

Horaires : de 18h30 à 22h

Lieu : Ecole Jean-Jaurès

## JUILLET

### **1<sup>er</sup> JUILLET :** **REPAS CHAMPÊTRE**

Organisé par les Anciens de l'Ecole de Cassepierre

**Pratiques :**

Horaires : Non communiqués

Lieu : Etang de Guillot

### **2 JUILLET :** **FÊTE DE L'ÉCOLE**

Fête de l'école Nelson Mandela

**Pratiques :**

Horaires : toute la journée

Lieu : Cassepierre

**13 JUILLET :**  
**FEU D'ARTIFICE**

Animation pour les enfants, feu d'artifice, bal, buvette.

**Pratiques :**

Horaires : de 17h à Minuit

Lieu : Parc des sports

### **14 JUILLET :** **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

Fête Nationale

**Pratiques :**

Horaires : à 11h

Lieu : Monument aux Morts



### **21 JUILLET :** **UNE NUIT À RILHAC**

Découverte de la trame nocturne : Animations pour observer la faune nocturne et les astres

**Pratiques :**

Horaires : de 20h15 à Minuit

Lieu : Parc des sports

### **28 JUILLET :** **FÊTE DE CLÔTURE DE L'ALSH**

Fête de clôture de fin du séjour de juillet

**Pratiques :**

Horaires : à partir de 18h30

Lieu : Accueil de loisirs de la Bische



# AOÛT

**12 AOÛT :**

## **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

Commémoration des combats de la Libération

**Pratiques :**

Horaires : à 9h

Lieu : Monument aux Morts



**15 AOÛT :**

## **TOUR DU LIMOUSIN**

Départ de l'épreuve 2023

**Pratiques :**

Horaires : **Départ fictif à 12h55**

Horaires de la caravane : Départ à 11h25

Lieu : Parc des sports



# SEPTEMBRE

**1<sup>er</sup> SEPTEMBRE :**

## **FÊTE DE CLÔTURE DE L'ALSH**

Fête de clôture de fin du séjour d'août

**Pratiques :**

Horaires : à partir de 18h30

Lieu : Accueil de loisirs de la Bische

**8 SEPTEMBRE :**

## **CONCERT DES GUEULES SÈCHES**

Musique populaire pour tous les âges et toute la famille

**Pratiques :**

Horaires : à 19h

Lieu : Espace Mazelle (Salle Paul Eluard)



**15 SEPTEMBRE :**

## **PIÈCE DE THÉÂTRE**

Pièce de théâtre « Bonjour les emmerdes »

**Pratiques :**

Horaires : Non communiqués

Lieu : Espace Mazelle (Salle Paul Eluard)



**16 SEPTEMBRE :**

## **WORLD CLEANUP DAY**

Journée mondiale du nettoyage



# OCTOBRE

**5 OCTOBRE :**

## **RÉUNION PUBLIQUE**

Bilan à mi-mandat de l'équipe municipale

**Pratiques :**

Horaires : de 19h à 21h

Lieu : Espace Mazelle (Salle Paul Eluard)



VIVRE A RILHAC - Bulletin municipal de la commune de Rilhac-Rançon

Directeur de publication : Nadine BURGAUD

Conception et réalisation : Service communication et

Rédaction : Bureau municipal

Photos : Mairie, Crédits Pixabay

Vie associative : textes et visuels fournis par les associations

Impression : imprimerie européenne



Isabelle DUNAND-FRARE  
CRÉATION GRAPHIQUE  
06 03 24 69 90 www.dfgraphic.fr



## NAISSANCES :

04 DÉCEMBRE - THOMAS Maylone  
15 DÉCEMBRE - AMARI Assia  
01 JANVIER - ANIL Ishak  
09 JANVIER - BIAUJOUX LAVOUTE Maël  
14 JANVIER - CHEVALIER Agathe, Nadine, Julia  
16 JANVIER - FIEVET Mahé  
17 JANVIER - de LEPINAY LASSOURCE Éline  
08 FÉVRIER - SEKER Elissa  
13 FÉVRIER - GAZONNAUD Victor  
16 FÉVRIER - JAMET OUDRY Rafael, Bruno  
18 FÉVRIER - PAUZET Aïnhua, Chloé  
25 FÉVRIER - BOUSQUET Ezio, Anthony, Christophe  
09 MARS - GAUTHIER Leïa, Claire, André  
16 MARS - NEBIÉ Johan, Moïse, Robert  
05 AVRIL - GRELIER Héloïse, Jeanne, Fanny  
10 AVRIL - MESMIN Jade, Louise, Camille  
12 AVRIL - HEBRAS GUERZIZ Indie, Olympe  
14 MAI - DELFAUT Emmy



# État CIVIL 2022-2023

## MARIAGES :

8 AVRIL  
ALMEIDA RÉ Cristina, João et ARNEIRO Victor, Emmanuel  
6 MAI  
BOUCAUD Estelle, Charlotte, Monique et CARTIERRE Olivier  
13 MAI  
ALMEIDA Vanessa et FERDEL Aurélien, Jean, Georges



## DÉCÈS :

05 JANVIER - BOISSARD Robert, Camille  
10 JANVIER - TIXIER Marcelle  
14 JANVIER - BONNAUD Maurice, René  
17 JANVIER - GLANE René, Léonard  
27 JANVIER - RICHARD Christelle  
09 FÉVRIER - LEBOUCHER Paul  
20 FÉVRIER - GAUTHIER Jean-Baptiste, Louis, Daniel  
01 MARS - BOURRET Jean, Marie, Roger  
03 MARS - CHÊNE Christian  
16 AVRIL - VENNAT Pierre  
21 AVRIL - CLOCHARD Claude, Paul, Marcel  
28 AVRIL - CATHELINAUD André, Henri  
03 MAI - THOMAS Jeannine, Pierrette  
15 MAI - BONNESSET Fabien, Pascal, Pierre, Raymond



# Expression politique

## La dissidence

### L'engouement culturel à Rilhac-Rancon

La médiathèque est une structure qui peine véritablement à trouver son rythme et ce, malgré les efforts constants du conseil municipal actuel.

Le coût de l'entretien et de la maintenance reste préoccupant et pénalise fortement les comptes de la commune. A titre d'exemple, la toiture est entièrement à refaire au bout de 9 ans d'existence, suite à un pilotage aléatoire des travaux effectués pour la réalisation de la médiathèque ; cette dépense vient alourdir le budget 2023.

Dans le but d'augmenter le rayonnement culturel des événements festifs ponctuels (Tour du Limousin 2023) et/ou des événements récurrents (Forum des associations, vide grenier, loto, Géolim...) auprès des habitants de tous âges,

## Agir à Rilhac

### A mi-mandat

Une fois les élections passées, les électeurs ne se posent probablement plus de questions quant au fonctionnement interne du Conseil municipal. Les élus sont là pour gérer les affaires de la commune. Et c'est tout.

Dans un fonctionnement « normal », l'exécutif, maire et adjoints, fixe des orientations et lance des projets qu'il soumet d'abord à la commission concernée. Les conseillers, avec leur expérience, leur sensibilité et leur bon sens, donnent alors leur avis et formulent des propositions. L'exécutif explore ensuite les différentes pistes proposées, étudie leur faisabilité en lien avec les organismes et les techniciens concernés, consulte les destinataires du projet, associations et éventuellement la population, puis revient vers la commission pour analyser toutes les données recueillies et aboutir à une proposition finalisée qui pourra devenir par la suite une délibération. Là, les conseillers sont vraiment des « conseillers ».

Mais, à mi-mandat, force est de constater que la réalité est bien souvent tout autre. Les conseillers membres des commissions sont parfois simplement informés en dernier ressort, quand le projet est bouclé, parfois déjà en cours de réalisation, voire même terminé. Et si d'aucuns s'avisent de critiquer une telle méthode, il n'est pas rare d'entendre nos dirigeants mettre un terme à la discussion en déclarant péremptoirement que c'est leur choix et qu'ils l'assument ! Et le débat est clos. Les conseillers ne sont donc plus que des figurants et non des « conseillers ».

On entend parfois, çà et là, cette phrase lapidaire, simpliste mais parfois bien réelle : « la majorité dirige et l'opposition s'oppose ». Et c'est surtout vrai lorsque

## Réussir ensemble

La tribune de notre groupe pour ce bulletin municipal de juin 2023 fait étrangement écho à celle de juin 2022. Non pas que nous souhaitions cultiver une opposition systématique à la majorité actuelle, loin s'en faut : nous appelons de nos vœux tout au contraire un travail collectif constructif, au sein de commissions municipales régulièrement réunies et actives. Force est bien toutefois de le constater, la gestion de notre commune continue à être frileuse dans ses choix majeurs, et marquée de manière chronique d'un déficit de démocratie participative par-delà les effets d'annonce.

### Budget 2023

Dans un contexte difficile, caractérisé par une flambée générale des prix, et qui restreint considérablement la marge de manœuvre de la commune pour maintenir la qualité du service public rendu à la population, le groupe « Réussir ensemble » a approuvé la décision de ne pas envisager de hausse des taux d'imposition communale tout en continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Pour autant, nous avons à nouveau souligné que, même si la capacité d'auto-financement reste indéniablement fragile, la commune ne devrait pas redouter par principe de recourir à l'emprunt dans des limites raisonnées, dès lors que la capacité de désendettement est redevenue robuste (4,7 années d'encours de dette rapportée à l'épargne brute) et sachant qu'en 2023 la commune s'est libérée de 123 313 € d'annuités d'emprunt.

Bref, comme l'an dernier, nous nous sommes abstenus lors de la délibération

nous pourrions proposer la mise en place d'un service de transport à la demande afin de faciliter le développement de la culture au sein de la commune.

Une dynamique complémentaire peut être proposée, de la location de salle pour des castings, des jobs datings, des présentations d'exams, ou encore des concerts, la création d'un terra aventura... Il nous semble nécessaire de définir une ligne de communication qui permette à chacun d'identifier la nature de l'événement et s'y associer. C'est également mettre en évidence le patrimoine de la commune.

Nous pourrions envisager un forum annuel dédié aux artisans, implantés sur la commune, afin de présenter leur savoir-faire aux habitants. Privilégier le service de proximité pour une activité économique locale décarbonée.

Nous avons de nombreuses idées qui peuvent venir compléter la ligne directrice du conseil municipal actuel et ne demandons qu'à les partager pour une éventuelle mise en œuvre.

### La dissidence –

[denis.agnese@rilhac-rancon.fr](mailto:denis.agnese@rilhac-rancon.fr)

les passions de la campagne électorale, la méfiance, voire même les haines, ne se sont pas apaisées. Pourtant, une fois que les électeurs ont mis un terme à la compétition, seul l'intérêt de la commune devrait perdurer dans les esprits de tous les conseillers, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition. Tel est en tout cas le sens de ma présence au sein de l'assemblée municipale, au nom de mes colistiers, je veux parler de ceux qui ont le sens de l'honneur, l'esprit d'équipe et le rêve d'une collectivité plus humaine et solidaire. Au nom de ceux qui veulent toujours « Agir pour Rilhac », je vote souvent les délibérations qui ont trait aux questions administratives ainsi que les projets qui étaient parfois déjà inscrits dans notre propre programme ou d'autres qui émergent au fil de la mandature et qui me semblent utiles pour la collectivité. Je demande souvent plus de transparence et j'essaie toujours d'enrichir les débats, mais je ne dénonce jamais des projets, des méthodes ou des erreurs sans faire des propositions alternatives concrètes et argumentées, même si mes interventions sont toujours accueillies avec méfiance, voire avec hostilité. Je prône une opposition constructive, comme le souhaitent sans doute tous les électeurs.

Ainsi va la vie dans bien de municipalités : l'exécutif décide de tout, les conseillers de la majorité écoutent sagement et ceux de l'opposition se battent souvent contre des moulins à vent. Et, dans ces petites luttes stériles et dérisoires, la seule perdante est la collectivité. Dommage.

### Florent ALVAREZ

[alvarez.florent@orange.fr](mailto:alvarez.florent@orange.fr)

tél. : 06 65 97 26 40

sur le budget 2023 car nous avons la conviction raisonnée que la commune de Rilhac-Rancon pourrait porter, immédiatement et plus ambitieusement, d'une part des travaux participant de la nécessaire transition énergétique et source d'économies immédiates pour la commune, d'autre part des opérations structurantes, touchant aux équipements collectifs dont les rilhacois.e.s d'aujourd'hui et plus encore de demain ont ou auront besoin.

### Espace vert rue Pierre de Coubertin : une mascarade de concertation

Nous avons dénoncé l'an dernier l'abattage fort peu concerté de plusieurs dizaines d'arbres au sein de plusieurs lotissements de la commune. L'une de ces coupes brutales a suscité une réaction collective des riverains de l'espace vert situé à proximité de la rue Pierre de Coubertin, qui ont fait part de leur surprise et de leur indignation. Promesse leur a alors été faite d'une réunion de concertation sur site. Après 6 mois d'attente et relance de leur part, la réunion s'est enfin tenue. A cette occasion un plan d'ensemble déjà tout prêt leur a été présenté, qui a suscité de leur part remarques et réserves... Nouvelle promesse de concertation sur une version révisée..., promesse non suivie d'effets puisque les riverains ont découvert un matin que les travaux d'aménagement par les services municipaux avaient débuté à leur insu ! Faut-il ajouter que la commission municipale concernée, où nous siégeons, n'a jamais été associée au préalable à ce dossier et aux arbitrages qu'il supposait...

### Les 3 élus du groupe Réussir ensemble :

**Jacques Migozzi, Sylvie Debiais, Stéphane Carillon.**





# PARC DES SPORTS

# FÊTE NATIONALE

# JEUDI 13 JUILLET

À PARTIR DE 17H

CRÉATION GRAPHIQUE  
www.djgraphic.fr  
87240 St SYLVESTRE  
06 03 24 69 90

**S** STRUCTURES GONFLABLES

**J** JEUX EN BOIS

**M** MAQUILLAGE

**S** SONORISATION «SUNLIGHT»

**B** BUVETTE ET RESTAURATION

**F** FEU D'ARTIFICE 23H

#### CONTACT

Accueil mairie au 05 55 36 70 10  
Courriel : accueil@rilhac-rancon.fr



<https://rilhac-rancon.fr>



ville de rilhac-rancon